



Garantie Jeunes



# LA GARANTIE JEUNES

## un accompagnement vers l'autonomie et l'emploi

### ÇA CONCERNE QUI ?

**Les jeunes de 16 à 25 ans :**

- Ni scolarisé • Ni en emploi
- Ni en formation • Sans soutien familial
- Non imposable
- Ressources inférieures au plafond RSA

### POURQUOI ?

- Identifier vos points forts
- Développer vos compétences
- Bénéficier d'ateliers et de formations gratuites
- Se créer un réseau social et professionnel
- Entrer dans la vie active

### C'EST QUOI ?

- Un engagement réciproque entre un jeune et sa mission locale d'un an renouvelable
- Une allocation de 480,02 €/mois au maximum

### ÇA CONSISTE EN QUOI ?

- Un accompagnement collectif
- Un suivi personnalisé
- Des périodes en entreprise

Candidature et inscription  
auprès de votre mission locale

